

COMPTE RENDU REUNION du 24/02/2017

Présents : T. Peycéré (TP), P. Cano (PC), D. Vialade (DV), P Pécapéra (PP), C. Pellefigue (CP), J-P Rouillon (JPR), S. Vergès,

Absent excusé :

Secrétaire de séance : S. Vergès

Début de la séance : 20h40

Ordre du jour :

- Validation compte rendu 24/01/17
- Devis salle des fêtes - système chauffage/électricité
- Délibérations :
 - dénomination des rues et n°de maison
 - budget 2016 : compte administratif et de gestion
- Travaux isolation extérieure : choix couleur enduits
- Emprunts pour financer les travaux TepCv
- Questions diverses

Mme le Maire ouvre la séance par le point 1 de l'ordre du jour

- **VALIDATION CR du 24/01/17**

Pas de remarques

CR validé.

- **SYSTEME de CHAUFFAGE Salle des Fêtes/électricité**

Suite aux nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes et notamment le forfait chauffage, il convient d'adapter un système permettant le contrôle des dépenses de chauffage.

Le choix s'est porté sur un système à clé adaptable sur le compteur électrique de la salle des fêtes. Le chauffage ne pourra être mis en service que si le locataire en fait la demande auprès de la mairie.

Suite aux travaux des toilettes handicapées, il faut reprendre l'éclairage en plafond et les interrupteurs va-et-vient.

Le montant total des travaux est de 157,19€.

Le Conseil valide ces travaux et le montant du devis.

- **DELIBERATIONS**

- **Adresses**

Suite à une intervention de PP sur les adresses postales inconnues dans certaines administrations et fournisseurs, nous avons contacté l'Adac pour connaître la procédure à suivre afin que les adresses mises en place soient reconnues.

En réponse, l'Adac nous informe qu'une délibération sur la dénomination des rues ainsi qu'un arrêté sur la numérotation doivent être pris et envoyés aux différents organismes (La Poste-Préfecture-Cadastre etc..).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve la proposition ci-dessus à l'unanimité

Votants : 7 - Pour : 7

○ Comptes 2016

Mme le Maire fait un point sur les dépenses et recettes de l'exercice 2016.

Elle se félicite des investissements réalisés cette année et des subventions qui nous ont été accordées.

Compte Administratif 2016 ou résultat réalisé par la commune

Le compte administratif 2016 est identique au compte de gestion. Mme le Maire n'a pas le droit de vote.

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes	53 424,30 €	73 808,22 €
restes à réaliser	47 526,00 €	
Dépenses	64 208,23 €	38 860,25 €
restes à réaliser	25 698,00 €	
Résultat de clôture (cumulé avec N-1)	- 10 783,93 €	34 947,97 €

Résultat cumulé : 11 044,07€

Le compte administratif est voté par 6 voix pour

Affectation de résultat

1°/ Section d'Investissement

Résultat déficitaire de l'exercice	2016	2 014,06 €
Déficit d'investissement cumulé au 31/12	2015	8 769,87 €
Déficit cumulé à reprendre au compte 001 ex	2017	10 783,93 €
Restes à réaliser en dépenses		25 698,00 €
Restes à réaliser en recettes		47 526,00 €
Excédent cumulé avec restes à réaliser		11 044,07 €

2°/ Section de Fonctionnement

Résultat excédentaire de l'exercice	2016	4 032,34 €
Excédent antérieur cumulé au 31/12	2015	30 915,63 €
après affectation en 2016 des résultats de	2015	
Excédent cumulé à affecter		34 947,97 €

Affectation

a) Résorption obligatoire du déficit éventuel d'investissement croyant les restes à réaliser.....	0€
Supplément disponible.....	34 947,97 €
b) Affectation libre en réserve d'investissement.....	0,00
Supplément disponible.....	34 947,97 €
c) Affectation en diminution des charges de fonctionnement.....	34 947,97 €

Inscriptions au budget 2017

Total à inscrire au compte 001 en dépenses.....	10 783,93 €
Total à inscrire au compte 1068 en recettes.....	0
Total à inscrire au compte 002 en recettes.....	34 947,97 €
Restes à réaliser à inscrire en invest. dépenses.....	25 698,00 €
Restes à réaliser à inscrire en invest. recettes.....	47 526,00 €

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité

Compte de Gestion 2016 ou résultat établi par le Trésorier payeur général

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion doit concorder avec le compte administratif de la mairie, ce qui est le cas. Pour les résultats, il faut prendre en compte les reports de l'année précédente.

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes - titres émis	53 424,30 €	42 892,59 €
report N-1		30 915,63 €
restes à réaliser	47 526,00 €	
Dépenses - mandats émis	55 438,36 €	38 860,25 €
report N-1 déficitaire	8 769,87 €	
restes à réaliser	25 698,00 €	
Résultat de l'exercice	-10 783,93 €	34 947,97 €
Excédent		

Le compte de gestion est voté à l'unanimité

- **TRAVAUX ISOLATION EXTERIEURE**

La couleur des enduits des murs et du contour des fenêtres ont été vues mercredi à la lumière du jour. Un échantillon a été demandé à l'entreprise pour validation ultérieure.

Le bardage n'a pas été enlevé sous la toiture de la salle de bains. Contacter l'entreprise et voir pour la trappe de visite.

Grille de défense : laisser couleur noire.

- **EMPRUNT TepCv**

Mme le Maire voulait faire un emprunt pour régler les factures d'investissements des travaux TepCv. Finalement, pas besoin de faire d'emprunt puisque les restes à réaliser ont été inscrits au budget 2017.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Réparation des tuiles tombées du toit de l'église : l'entreprise a été prévenue mais pas venue à ce jour. Suite aux vents de ces derniers jours, 1 arbre est tombé au bord de l'Adour. Vérifier s'il est sur une parcelle de la commune.

Contactez l'entreprise pour terminer les travaux de mise en place des panneaux de police et la peinture.

- **Questions diverses**

Afin de pouvoir mettre en vente les terrains du lotissement, Mr Peycéré a obtenu l'autorisation de différer la fin des travaux de voirie. Les terrains sont viabilisés, ils peuvent être mis en vente.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 22h15.